



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

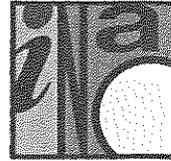
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : SANNIER Tatiana
Téléphone : 0563571482
Mail : t.sannier@inao.gouv.fr

V/Réf : mail du 02/07/2024
Affaire suivie par : valérie ESTABES

N/Réf : TS-IG-97-2024



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Monsieur le Maire

Mairie de Bondigoux
1 rue Principale
31340 BONDIGOUX

Gaillac, le 19 juillet 2024

**Objet : Carte communale_révision
Commune de Bondigoux**

Monsieur le Maire,

Par mail reçu le 02 juillet 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la révision de la carte communale sur la commune de Bondigoux.

La commune de Bondigoux est située dans les aires des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Canard à foie gras du Sud-Ouest", "Jambon de Bayonne", "Porc du Sud-Ouest", "Comté Tolosan".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La commune de Bondigoux est une commune de Haute-Garonne située à la frontière avec le département du Tarn. Elle est voisine de la commune de Villemur-sur-Tarn.

Les parcelles sélectionnées à l'ouverture en zone constructible sont des parcelles en continuité d'un hameau dit « au jardin » à l'ouest du bourg. Elles sont actuellement agricoles mais non déclarées à la PAC depuis plus de dix ans.

Le projet de carte communale rend inconstructible environ douze hectares.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Catherine RICHER

Copie : DDT 31

INAO - Délégation territoriale Occitanie - Gaillac
Centre Technique du Vin 52 Place Jean Moulin 81600 GAILLAC
05 63 57 14 82
inao.gouv.fr